



Rapport d'Activités 2017

Sommaire

1. Les chantiers	3
1.1. Les chantiers actifs	3
■ Concertation et Numérique	3
■ Garantir la concertation	4
■ Participer en intercommunalité	5
1.2. Les chantiers en projet	5
■ Chartes de la participation	5
■ Décision publique et médiation	5
■ La gouvernance de la transition	6
2. Les séminaires et les rencontres	6
■ Rencontre sur la professionnalisation avec Astérya	6
■ Ateliers sur les ordonnances sur le dialogue environnemental.....	6
■ Rencontres à Toulouse.....	7
■ Contribution aux rencontres de la participation de Décider Ensemble.....	7
■ Contribution aux rencontres de Comédie.....	7
■ Contribution au colloque du réseau OPDE.....	7
■ Adhésion au Réseau de la Charte de la participation du public.....	7
3. Les ressources et la diffusion	7
■ Diffusion	8
■ Site internet.....	8
■ Newsletter	8
■ Contacts internationaux.....	9
4. L'association	9
■ La gouvernance	9
■ Les membres	9

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC) est une association, pilotée par un Conseil d'administration de onze personnes. C'est aussi et surtout un réseau qui compte désormais plus d'un millier de membres. Les activités présentées ci-dessous sont mises en œuvre par les administrateurs et la salariée, mais elles sont préalablement discutées avec ses membres ou proposées par eux au cours des occasions de rencontre et d'échange qui apparaissent tout au long de l'année, et notamment lors de l'Assemblée générale annuelle. N'hésitez pas à y participer, c'est là que nous parlons des perspectives des années à venir !

1. Les chantiers

Les chantiers correspondent à des activités pluriannuelles de l'Institut, dont le but est de construire une réflexion au long cours et de déboucher collectivement sur des propositions opérationnelles, visant à faire évoluer la réglementation et les pratiques. Trois chantiers sont actuellement actifs sur les outils numériques, les garants, la participation dans les métropoles. Un quatrième chantier engagé en 2016 sur les Conseils citoyens est actuellement interrompu. D'autres sont encore en gestation.

1.1. Les chantiers actifs

■ Concertation et Numérique

Ce cycle de séminaires, en partenariat avec le GIS Démocratie et Participation, est consacré aux problématiques du numérique dans le champ de la concertation. Après un Groupe d'échange de pratiques (GEP) initial en 2015, il a été décidé de susciter des échanges à partir de présentations d'intervenants. Les séances organisées dans ce cadre sont les suivantes :

Avril 2015 (Paris)	Vers l'extension du domaine de dialogue (GEP)
Juillet 2015 (Paris)	Entre recherche et analyse de pratiques
Novembre 2015 (Paris)	Mobiliser par et sur le web
Mars 2016 (Marseille)	L'inclusion par le numérique dans les dispositifs participatifs
Janvier 2017 (Paris)	Les Civic Tech au service de quels projets de société ?
Novembre 2017 (Grenoble)	Internet et la logique du nombre

Le séminaire de janvier 2017 (Paris) a été organisé dans le cadre du colloque du GIS Démocratie et Participation. Dans de nombreuses mobilisations citoyennes, le moteur serait la volonté de faire avancer des causes et d'apporter des résultats concrets aux citoyens. Mais derrière cet affichage pragmatique, différentes options se dessinent, d'une logique de contre-pouvoir à une logique

d'accompagnement du pouvoir. Il n'y aurait donc pas « une » mais « des » civic tech. Quel projet de société se cache derrière les différentes formes de mobilisation?

Le séminaire de novembre 2017 (Grenoble) a vu les interventions de Tatiana De Feraudy (La Fabrique Urbaine, Institut du développement durable et des relations internationales), Pascal Clouaire (adjoint à la démocratie locale de la Ville de Grenoble), Pierre-Loïc Chambon (directeur de projet démocratie locale à la Ville de Grenoble) et Pablo Sanchez Centellas (European Public Service Union). Les échanges ont porté sur les logiques quantitatives que les réseaux sociaux transforment en indicateurs de la qualité de l'information, le vote en ligne, le droit d'initiative citoyenne européen ou les campagnes menées sur le web.

Perspectives du chantier « Concertation et numérique »

La prochaine séance du cycle Concertation et numérique est prévue à Nantes en janvier 2018.

Afin de capitaliser la matière recueillie par l'Institut au cours de ces cinq séances ainsi que des autres événements sur ce sujet, un livre blanc sera publié en 2018.

■ Garantir la concertation

Ce processus de travail initié en 2012 par un Comité de pilotage multi-acteurs animé par l'Institut avait pour objectif de formuler des recommandations aux législateurs, aux maîtres d'ouvrages, aux institutions publiques et à la société civile afin de renforcer la qualité des processus de concertation et de limiter les critiques à son égard grâce à l'intervention de tiers garants. Des propositions ont été présentées publiquement à Paris en 2014 et transmises à la Commission dirigée par Alain Richard. Elles ont ainsi contribué à l'ordonnance sur la démocratisation du dialogue environnemental d'août 2016, qui a inscrit le recours aux garants dans les pratiques de concertation dans un certain nombre de domaines.

En 2015 et 2016, l'Institut a poursuivi ce chantier au sein du Comité de pilotage et travaillé à la constitution d'un annuaire national des garants et à la conception de formations, dont la mise en œuvre a été confiée à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), qui a été appuyée par le Comité de Pilotage jusqu'à la mise en place effective du dispositif.

Le travail de réflexion et proposition mené durant cette première période a fait l'objet d'un ouvrage publié en 2017 par les éditions Charles-Léopold Mayer : Garantir la concertation (Pierre-Yves Guihéneuf et l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne). Cet ouvrage est désormais téléchargeable gratuitement en ligne sur le site de l'éditeur (www.eclm.fr).

En 2017 s'est inaugurée une nouvelle période, avec un vivier national de garants désormais opérationnel et des décrets d'application des ordonnances qui ont été signés. Les effets de l'ordonnance de 2016 commencent à être perçus sur le terrain et se développeront dans les années à venir, avec un rôle accru des garants. L'Institut souhaite contribuer à la réussite de ce dispositif dont l'objectif est d'améliorer la confiance dans des processus de dialogue autour des projets d'aménagement ainsi que des plans et programmes engagés par les autorités publiques.

Perspectives du chantier « Garantir la concertation »

L'Institut a suscité en 2017 la création d'un Groupe de réflexion sur les garants, invitant des institutions publiques (CNDP et MTES), des maîtres d'ouvrages (entreprises publiques et collectivités territoriales), la Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs ainsi que des réseaux associatifs nationaux (LPO, FNE et FNAUT). Ce groupe multi-acteurs s'est réuni à trois occasions en 2017, son programme est en cours de définition.

■ Participer en intercommunalité

L'Institut a engagé dès 2016 une réflexion sur la place des citoyens dans les intercommunalités et en particulier dans les métropoles qui présentent des spécificités : caractère récent, étendue du périmètre, absence d'élections au suffrage universel... Comment ces nouveaux territoires, qui exigent coopération et mutualisation des moyens, sont-ils compris par les citoyens ? Quelle pédagogie pour partager les enjeux ? Quelle place pour la co-construction des projets et des politiques publiques avec les habitants ?

Pour engager cette réflexion, l'Institut a d'abord organisé un atelier de réflexion à Paris, en octobre 2017, avec les interventions de Nicolas Rio (politologue, spécialiste des questions de métropolisation des territoires et sur sa prise en compte par l'action publique territoriale) et Métropop' (collectif citoyen travaillant l'implication des citoyens dans la construction métropolitaine).

L'étape suivante a été la participation à l'organisation de la rencontre « Les métropoles à l'écoute des territoires », qui s'est tenue les 7 et 8 novembre 2017 à Grenoble, à l'initiative de Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec France Urbaine et le groupe métropole de la Coordination nationale des Conseils de Développement. Cette rencontre a vu la participation d'agents, d'élus et de citoyens de plusieurs métropoles françaises (Bordeaux Métropole, Aix-Marseille Provence, Métropole du Grand Nancy, Nantes Métropole, Métropole Européenne de Lille, Eurométropole de Strasbourg), pour des échanges autour de la participation citoyenne et sa contribution à l'identité et à la gouvernance métropolitaine.

Perspectives du chantier « Participer en intercommunalité »

L'institut et les métropoles engagées dans la rencontre de Grenoble décideront ensemble en 2018, sur la base des enseignements de cette rencontre, des suites à donner à cette dynamique.

1.2. Les chantiers en projet

Le développement de ces chantiers, dont la mise en œuvre est actuellement à l'étude, dépend de la possibilité de rassembler des moyens humains et financiers pour assurer leur fonctionnement.

■ Chartes de la participation

En 2013, L'Institut avait organisé une rencontre nationale à Montpellier sur les chartes de la participation mises en place par les collectivités territoriales. Depuis lors, nous sommes fréquemment interrogés par des agents de collectivités qui souhaitent s'engager dans cette voie. Les chartes ne sont pas l'outil miracle pour susciter la participation citoyenne, mais elles peuvent constituer un bon point de départ pour lancer une réflexion sur ce sujet dans les collectivités. Reste ensuite à les faire vivre, à les évaluer, à s'en servir comme de leviers pour faire évoluer les pratiques dans les services.

L'Institut souhaite relancer une réflexion sur ce sujet et offrir des ressources aux agents de collectivités, notamment un inventaire des chartes et des contacts de personnes-ressources dans les collectivités concernées, afin de faciliter les retours d'expériences.

■ Décision publique et médiation

L'Institut a participé à la journée nationale organisée le 8 novembre 2016 par le CNAM et la CNDP sur le thème « Débat public et médiation » ainsi qu'aux deux séminaires de préparation. L'enjeu de cette

réflexion était d'assurer un croisement entre le monde de la médiation et celui du débat public, qui s'ignorent largement, en vue de mobiliser les outils et principes de la médiation dans les débats publics.

Faut-il relancer une réflexion sur ce sujet ? Pour l'Institut, l'un des enjeux est de faire évoluer les pratiques de concertation et de débat public en y injectant des principes et méthodes issues de la médiation, tout en veillant à leur adaptation.

■ La gouvernance de la transition

De nombreux mouvements se réclamant de la transition s'attachent à déployer des modalités de gouvernance originales, tournés vers l'association des parties et des usagers. Cela vaut d'évidence pour le champ des mobilités, de l'énergie de l'habitat ou des circuits alimentaires. Y a-t-il là les germes d'un modèle démocratique qui bousculerait les équilibres anciens ? Réussissent-ils ce défi qui consiste à mobiliser des publics habituellement peu engagés dans les démarches participatives ? Parviennent-ils à dépasser l'enjeu de la sensibilisation et de la mise en mouvement, et à répartir plus équitablement le pouvoir de décision ?

L'Institut souhaite développer une réflexion sur ce sujet, en coopération avec les mouvements, collectivités et associations qui s'engagent dans des démarches de transition. Des contacts ont été engagés dans ce sens avec le GIS et son programme Cit'in.

2. Les séminaires et les rencontres

Séminaires, rencontres, groupes d'échange de pratiques, colloques, ateliers... Ces activités ponctuelles visent à susciter des échanges, à fournir de l'information aux praticiens et à leur permettre d'en faire remonter, à apporter une contribution à des démarches engagées par des partenaires. Plus généralement, il s'agit de « faire réseau » en multipliant les occasions de dialogue entre praticiens de la concertation et de la participation et en suscitant des échanges avec les chercheurs ou les décideurs publics.

■ Rencontre sur la professionnalisation avec Astérya

L'Institut a participé à la préparation et à l'animation de la journée « Posture, professionnalisation et éthique dans les métiers de la participation » qui s'est tenue à Paris le 30 mars 2017. Ce thème est fréquemment évoqué depuis la création de l'Institut et a fait partie de ses fondements initiaux. L'Institut a organisé trois groupes d'échanges de pratiques (à Nantes, Paris et Lyon) afin de rassembler des éléments de réflexion qui ont ensuite été présentés et débattus lors de la journée finale.

■ Ateliers sur les ordonnances sur le dialogue environnemental

Les ordonnances sur le dialogue environnemental promues par le ministère de l'Environnement en 2016 modifient la réglementation autour des projets et des politiques publiques (plans et programmes), renforcent le rôle des garants et introduisent de nouveaux droits pour les citoyens. L'Institut a organisé un atelier sur ce sujet à Marseille en octobre 2017 et en organisera d'autres en 2018, notamment en janvier à Toulouse. Ces ateliers mobilisent des praticiens de la concertation :

consultants, agents de collectivités, maitres d'ouvrage, institutions publiques... L'objectif est de mieux faire connaître ces changements et de susciter un débat autour d'eux au sein de la communauté des praticiens.

■ Rencontres à Toulouse

Des rencontres entre praticiens de la concertation et de la participation ont lieu à Toulouse depuis 2015 à l'initiative de membres de l'Institut. Après les deux rencontres de 2016 (sur les budgets participatifs et sur les outils numériques), une rencontre au lieu en 2017 sur le thème « Travail social et participation citoyenne. Regards croisés ». Ces rencontres régulières participent à la formation d'un réseau local et permettent de faire remonter les besoins et attentes des membres de l'Institut.

■ Contribution aux rencontres de la participation de Décider Ensemble

L'Institut a participé aux premières Rencontres de la participation qui se sont tenues à Bordeaux les 25 et 26 janvier 2017 à l'initiative de l'association Décider Ensemble. Nous y avons animé plusieurs activités : débat sur le tournant collaboratif, retours d'expérience sur les conseils citoyens, débat sur les institutions et pratiques participatives en Europe, débat sur la co-construction dans le domaine de la santé.

L'Institut contribuera également à la prochaine édition de ces rencontres, qui se tiendront à Lille en mars 2018. Les sujets sont en cours de définition.

■ Contribution aux rencontres de Comédie

A la demande de l'association Comédie (Concertation médiation environnement) et de la Fondation de France, l'Institut s'était mobilisé lors de la rencontre nationale qui s'est tenue à Lyon en 2016. Il a fait de même pour l'édition qui s'est tenue à Poitiers en novembre 2017 autour de la gestion concertée des communs. En tant que partenaire associé, l'Institut a participé à l'organisation de la rencontre, a mobilisé son réseau et a animé des ateliers.

■ Contribution au colloque du réseau OPDE

L'Institut a été partenaire du réseau de chercheurs « Outils pour décider ensemble » (OPDE) qui a tenu son 7^e colloque en octobre 2017 à Montpellier sur le thème « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation des acteurs aux décisions ». L'Institut a contribué à la préparation et à l'animation du colloque.

■ Adhésion au Réseau de la Charte de la participation du public

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire anime un réseau d'organismes et de personnes autour de la charte de la participation du public adoptée en 2016. L'Institut y a adhéré et suit les réflexions de ce réseau.

3. Les ressources et la diffusion

L'Institut souhaite développer ses fonctions dans le domaine de l'information et de la diffusion d'informations. Cela concerne plusieurs types d'activités qui visent à créer ou diffuser des ressources

utiles à l'action pour les praticiens. Il s'agit par exemple d'activités de publications, de mise à disposition de ressources sur le site internet, d'exposés lors de rencontres diverses.

■ Diffusion

En 2017, l'Institut a :

- publié le livre « Garantir la concertation », écrit par Pierre-Yves Guihéneuf et publié par les éditions Charles-Léopold Mayer ;
- participé au colloque « Vers un nouveau dialogue démocratique ? » organisé à Bogotá (Colombie) par l'association Transparency International, auquel a participé Etienne Ballan ;
- participé aux rencontres du dialogue citoyen, organisées à Toulouse par le Conseil Départemental de Haute Garonne ;
- participé à la préparation et à la diffusion de l'édition 2017 du Baromètre de la Participation, avec Res Publica et Harris Interactive

■ Site internet

Le site internet a été entièrement remanié en 2017. Il propose des ressources :

- 524 documents sur la concertation et la participation du public, dont la plupart en téléchargement gratuit ;
- des annonces de formations, colloques, rencontres, séminaires... ;
- des liens vers des bases de données bibliographiques, des bases d'expériences de concertation et de participation ; des réseaux étrangers ;
- des offres d'emploi.

En 2018, plusieurs activités sont prévues sur le site :

- l'amélioration des fonctionnalités de recherche des documents ;
- la poursuite de l'alimentation du site en ressources, notamment en matière de documents et de références de chartes de la participation ;
- l'ouverture d'un forum en ligne ;
- la publication d'une série de « portraits et messages » des membres de l'Institut à destination de la communauté des praticiens.

Les statistiques sur la fréquentation du site en 2017 seront disponibles début 2018.

■ Newsletter

La newsletter est envoyée tous les deux mois à plus d'un millier de destinataires. Elle informe sur les dernières activités de l'Institut de la concertation, les publications sur le site, les offres d'emploi, les formations ou les publications. Elle est accompagnée d'un éditorial, qui est également mis en ligne sur le site et dans lequel une personnalité du champ de la concertation ou de la participation s'exprime sur l'actualité et les enjeux contemporains.

■ Contacts internationaux

L'Institut a engagé un travail de repérage d'acteurs de la concertation et de la participation dans divers pays, notamment en Europe, afin de développer dans l'avenir les contacts et les échanges. Un premier repérage des réseaux les plus actifs est disponible sur [le site de l'Institut](#).

4. L'association

En novembre 2016, le réseau informel qu'était l'Institut de la Concertation depuis sa création en 2018, s'est transformé en association loi de 1901 nommée Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne. La possibilité d'adhérer et de participer activement à la vie de l'association a ainsi été formalisée.

■ La gouvernance

Le Conseil d'administration 2017 de l'ICPC est composé de :

Etienne Ballan

Christophe Beurois

Loïc Blondiaux

Hélène Cauchoix

Judith Ferrando (Co-Présidente)

Aline Guérin

Pierre-Yves Guihéneuf (Co-président assurant la fonction de Trésorier)

Pascal Jarry

Clément Mabi

Bertrand Paris (Co-président assurant la fonction de Secrétaire)

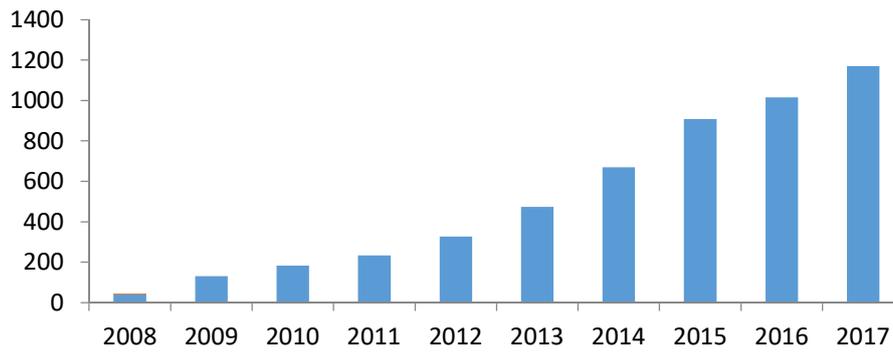
Gilles-Laurent Rayssac

Lucie Anizon est employée en tant que directrice des programmes (0,80 ETP).

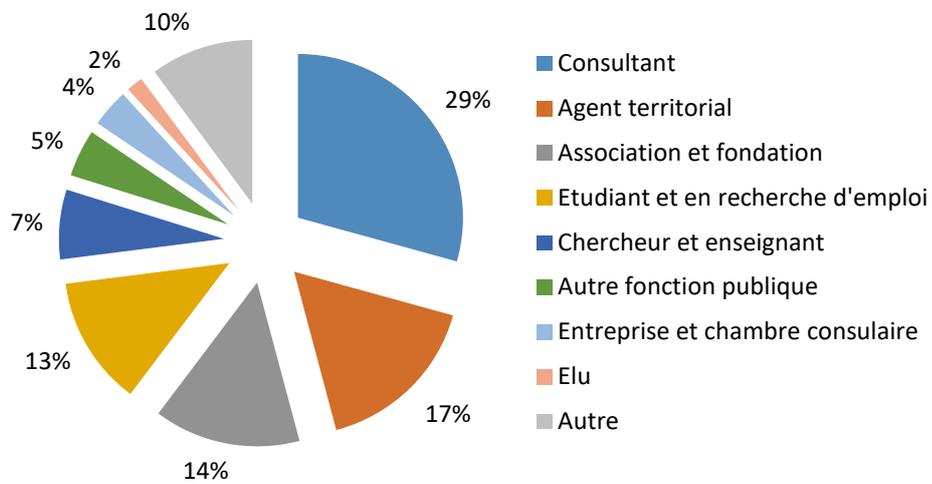
■ Les membres

Fin novembre 2017, l'Institut de la Concertation comptait 1177 membres. La croissance du nombre de membres depuis la création du réseau est présentée sur le graphique ci-après.

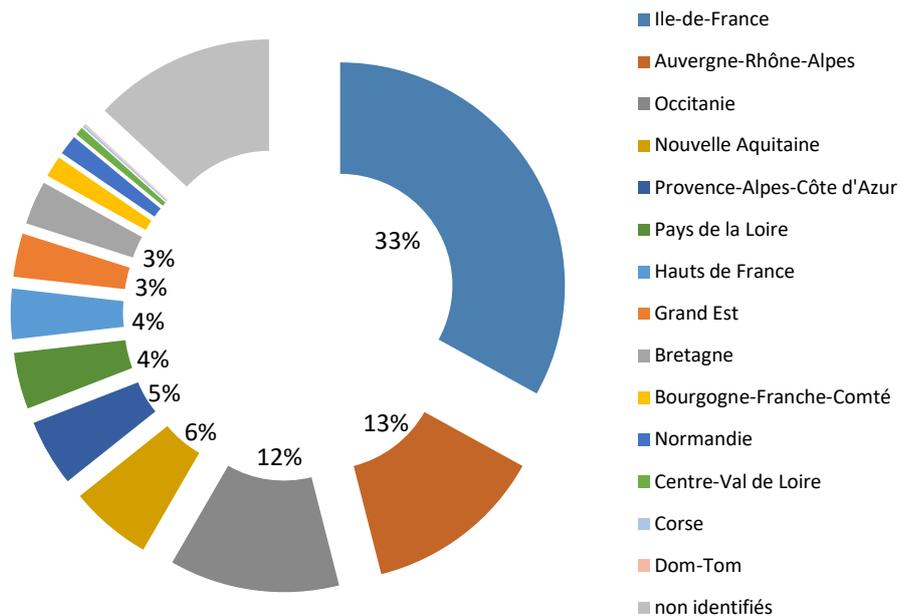
Evolution du nombre de membres (chiffre estimatif pour 2017).



La répartition des profils professionnels a peu évolué au cours des trois dernières années.



Et les régions Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie restent les plus représentées.

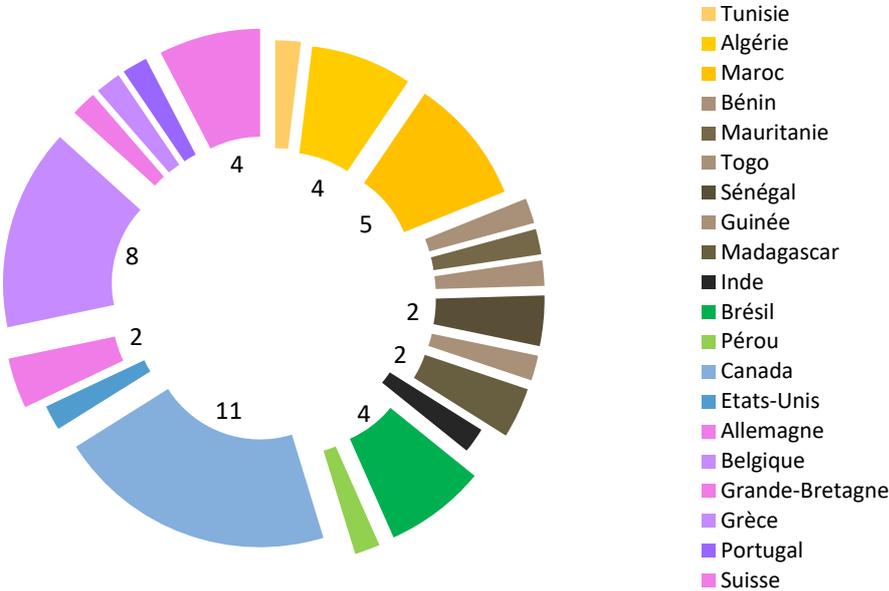


Nombre (nb) de membres par département

région	dépt.	nb
Grand Est	08	0
	10	2
	51	3
	52	0
	54	3
	55	0
	57	4
	67	18
	68	7
	88	0
Nouvelle Aquitaine	16	0
	17	2
	19	0
	23	2
	24	4
	33	35
	40	1
	47	7
	64	4
	79	5
	86	7
	87	3
Auvergne-Rhône-Alpes	01	4
	03	4
	07	1
	15	1
	26	0
	38	47
	42	5
	43	1
	63	9
	69	71
	73	5
	74	5
Bourgogne-Franche-Comté	21	5
	25	4
	39	2
	58	0
	70	1
	71	3
	89	2
	90	1
Bretagne	22	1
	29	10
	35	14
	56	12
Corse	20	2
Dom-Tom	97	1

région	dépt.	nb
Centre-Val de Loire	18	2
	28	0
	36	0
	37	0
	41	0
	45	5
Ile-de-France	75	248
	77	8
	78	14
	91	11
	92	40
	93	32
	94	24
95	12	
Occitanie	09	3
	11	3
	12	2
	30	14
	31	47
	32	1
	34	62
	46	0
	48	0
	65	5
66	2	
81	5	
82	0	
Hauts de France	02	2
	59	26
	60	2
	62	6
	80	7
	80	7
Normandie	14	3
	27	4
	50	2
	61	1
76	7	
Pays de la Loire	44	41
	49	4
	53	0
	72	2
	85	1
Provence-Alpes -Côte d'Azur	04	2
	05	3
	06	8
	13	36
	83	3
	84	5
non identifiés		154

Une quarantaine de membres de l'Institut résident à l'étranger. En voici la répartition.



Nombre de membres par pays (sans indication = 1)